

Accord-cadre PAN-PI-2025 - lot 2

Marché subséquent n° 2

Objet : Assistance pour des prestations intellectuelles de projets d'outils transverses.

1	Contexte, Objectifs et Périmètre.....	3
1.1	Contexte	3
1.2	Objectifs	3
1.3	Périmètre	3
2	Descriptif du Besoin	4
2.1	Description du besoin	4
2.2	Attentes	4
3	Durée	6
4	Forme du contrat subséquent	6
5	Calendrier de la prestation	6
6	Charge estimée en jour hommes (JH)	6
7	Sous-traitance	7
8	Marché de prestations similaires	7
9	Contenu du dossier d'offre à remettre	7
10	Variantes	7
11	Durée et validité de l'offre	7
12	Présentation du dossier.....	7
13	Date limite de réception des dossiers d'offre	8
14	Critères d'attribution du Marché subséquent	8
15	Note technique minimale	8
16	Auditions & négociations	8
17	Notification des résultats de la consultation	8
18	Renseignements complémentaires	8

1 CONTEXTE, OBJECTIFS ET PERIMETRE

1.1 Contexte

La présente expression de besoins précise les attentes de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco concernant de la prestation intellectuelle pour la MOA Retraite Transverse.

Dans cette perspective, et afin de donner le maximum d'éléments et de visibilité aux soumissionnaires, ce document décrit :

- Le contexte
- L'environnement existant
- L'expression de besoin
- Le service et les engagements de résultats attendus

L'Alliance Professionnelle a lancé des projets afin de se doter de nouveaux outils communs aux partenaires de l'Alliance.

Cette mission s'inscrit dans le besoin de renfort de collaborateur/trice pour aider et mener ces projets.

1.2 Objectifs

Afin de soutenir la MOA Transverse fortement mobilisée sur divers projets, la Direction Générale Administrative Organisation et Retraite (DGAOR) a fait appel à des prestataires externes.

Cette intervention requiert la mobilisation de la ressource au moins pour le second semestre 2026, afin d'assurer la sélection des outils et le déploiement de ces outils dans les meilleures conditions.

La demande exprimée par la Direction Générale Administrative Organisation et Retraite - DGAOR se déroulera dans la continuité de l'action déjà engagée par l'équipe MOA Transverse sur l'étude du besoin, le lancement des procédures d'achats et les projets de mises en œuvre. Le prestataire sera encadré par un chef de projet.

Cette proposition de renfort fait suite à :

- un calendrier initial volontariste,
- une phase d'accompagnement au changement conséquente et qui nécessite une mobilisation soutenue
- aux enjeux clés du respect de la feuille de route 2026 de la mutualisation de l'Alliance professionnelle

Nous souhaitons donc obtenir un renfort d'une **ressource externe sur une durée de 6 mois**.

1.3 Périmètre

L'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco est une institution de retraite complémentaire des salariés, personne morale de droit privé à but non lucratif et remplissant une mission d'intérêt général.

En outre, l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco est une institution qui assure la gestion de la retraite complémentaire de ses allocataires et entreprises adhérentes. Elle est adhérente de la fédération Agirc-Arrco. Elle gère 3,7 millions d'actifs et salariés cotisants ainsi que 3,2 millions d'allocataires.

Dans le cadre de ses missions, l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco produit les comptes individuels et combinés de l'IRC – regroupement de six anciennes caisses de retraite complémentaire professionnelles regroupant des secteurs d'activité professionnels suivants :

- Agrica pour le secteur agricole
- Audiens pour le secteur de la culture
- B2V pour les secteurs de l'enseignement supérieur et les assurances
- IRP Auto pour le secteur de l'automobile
- Lourmel pour le secteur des industries graphiques
- PRO BTP pour le secteur du BTP

2 DESCRIPTIF DU BESOIN

2.1 Description du besoin

La Direction de la Direction Générale Administrative Organisation et Retraite – DGAOR souhaite s'appuyer sur une ressource externe afin de l'aider à réaliser les travaux identifiés. Il conviendra de formaliser un contrat d'application pour cette ressource externe.

La disponibilité attendue est fixée à cinq jours par semaine, hors exceptions et périodes de congés. La DGAOR est le commanditaire de la mission.

La ressource devra venir travailler au CTN – Cagnes sur mer.

2.2 Attentes

Le prestataire interviendra dans le cadre de projets d'acquisition et de déploiement d'outils transverses liés :

- à la gestion d'activité,
- à la planification des ressources,
- au pilotage opérationnel,
- et au reporting.

Les projets impliquent :

- plusieurs directions métier,
- plusieurs partenaires/intégrateurs,
- des équipes techniques internes,
- des enjeux de transformation et d'alignement stratégique.

Le périmètre des activités recouvre :

Pilotage projet

Le prestataire devra être capable de :

- définir et maintenir la gouvernance projet,
- construire et suivre les plannings,
- animer les comités projet et comités de pilotage,
- suivre les risques, dépendances et plans d'actions,
- coordonner les contributions des différents acteurs,
- assurer le reporting auprès des sponsors et du management.

Coordination multi-acteurs

Capacité démontrée à :

- coordonner plusieurs partenaires/intégrateurs,
- arbitrer entre enjeux métier et contraintes techniques,
- fédérer des équipes pluridisciplinaires,
- gérer des environnements complexes et transverses.

Relation métier

Le prestataire devra :

- recueillir et challenger les besoins,
- comprendre les processus métier,
- formaliser les expressions de besoin,
- accompagner les métiers dans les arbitrages,
- préparer et conduire les ateliers.

Interface technique

Le candidat doit pouvoir :

- dialoguer efficacement avec des équipes techniques,
- comprendre les architectures et enjeux SI,
- suivre les interfaces et intégrations,
- piloter les phases de recette et de mise en production.

Accompagnement du changement

Attendus :

- préparation de la conduite du changement,
- accompagnement utilisateurs,
- coordination de la communication projet,
- support au déploiement et à l'adoption.

Le profil recherché pour cette prestation doit disposer des compétences suivantes :

- Compétences clés

- o Excellent niveau de communication orale et écrite
- o Forte capacité de synthèse
- o Leadership et capacité de coordination
- o Gestion des priorités et arbitrage
- o Animation d'ateliers et de comités
- o Gestion des risques
- o Orientation résultats

- Compétences méthodologiques

- o Expérience appréciée sur :
 - méthodologies Agile / Scrum,
 - cycle en V,
- o Gestion de portefeuille projets,
- o Conduite du changement,
- o Gestion des appels d'offres publics et sélection de solutions.

- Connaissances fonctionnelles souhaitées

- o Outils de planification de ressources,
- o Gestion d'activité,
- o Pilotage opérationnel,
- o Outils SaaS et solutions cloud.

- Compétences comportementales

- o Intelligence relationnelle,
- o Capacité d'écoute,
- o Diplomatie,
- o Posture de facilitateur,
- o Capacité à challenger avec bienveillance,
- o Autonomie,

- Proactivité,
- Vision stratégique.

Sur la période d'intervention, les livrables attendus sont :

- Les documents liés au processus d'achat public,
- L'analyse comparative des offres des éditeurs,
- Le planning projet,
- La gouvernance et RACI,
- Les comptes-rendus et supports de comités,
- Le suivi des risques et actions,
- Les cahiers des charges / expressions de besoin,
- La stratégie de recette,
- Le plan de recette,
- Des tests de recette,
- Le plan de déploiement,
- Les supports de conduite du changement,
- Les tableaux de bord d'avancement.

Les livrables et échéances sont à réaliser en collaboration avec les équipes de la MOA, de l'Alliance Professionnelle et des équipes projet chez PRO BTP.

Une présélection sera assurée en tenant compte de critères tels que :

- Compréhension des enjeux,
- Qualité de la méthodologie proposée,
- Expérience sur projets similaires,
- Capacité à coordonner des acteurs multiples,
- Qualité de communication,
- Séniorité du profil,
- Références clients,
- Capacité d'accompagnement stratégique.

3 DUREE

Les projets visés sont lancés en 2026 et devraient se terminer sur 2027.

Le contrat subséquent a une durée de 6 mois renouvelable tacitement 1 fois 6 mois.

Le mode d'engagement est le suivant : Forfait avec obligation de résultat.

4 FORME DU CONTRAT SUBSEQUENT

Le présent Marché donnera lieu à l'émission de bons de commandes.

5 CALENDRIER DE LA PRESTATION

La période de démarrage souhaitée est le : 15/09/2026 pour une fin de prestation le 15 mars 2027

Souplesse du calendrier : Non, contraintes fortes

6 CHARGE ESTIMEE EN JOUR HOMMES (JH)

Selon proposition du candidat.



LOURMEL
Agir ensemble pour mieux nos projets



7 SOUS-TRAITANCE

Si le soumissionnaire propose de recourir pour partie à de la sous-traitance pour répondre à ce Marché subséquent, il est invité à indiquer le nom du sous-traitant, ses qualifications, ainsi que le pourcentage de sous-traitance et la nature de la prestation qu'il envisage de sous-traiter.

8 MARCHE DE PRESTATIONS SIMILAIRES

Conformément à l'article R2122-7 du Code de la commande publique, l'Acheteur se réserve le droit de passer des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalables, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui sont confiées au titulaire d'un précédent marché passé après mise en concurrence.

9 CONTENU DU DOSSIER D'OFFRE A REMETTRE

Le dossier comprendra impérativement les documents suivants :

- ☒ Profil détaillé du ou des intervenant(s) proposé(s) ;
- ☒ Date de démarrage possible ;
- ☒ Note d'intention, démontant la compréhension des besoins et des enjeux de la mission ;
- ☒ Description de la méthodologie proposée (la gouvernance, la démarche, les méthodes ainsi que les outils) et en quoi elle permet de répondre à chacun des objectifs visés par l'Acheteur. Le candidat peut s'appuyer sur des exemples de missions de même nature en précisant les bénéfices obtenus ;
- ☒ Un rétroplanning en fonction des dates de réalisation souhaitées par l'Acheteur ;
- ☒ Une offre de prix détaillée
- ☒ En cas de sous-traitance, la déclaration de sous-traitance

A l'issue de l'analyse des offres opérée par l'Acheteur, ce dernier demandera à l'attributaire de signer électroniquement les documents formant le Marché subséquent.

Cette signature confirmera l'attribution définitive du Marché subséquent. L'Acheteur adressera en retour les éléments dudit contrat contresignés.

L'Acheteur notifiera les décisions d'attribution et de refus des offres depuis la plateforme sécurisée achatpublic.com.

10 VARIANTES

Les variantes sont-elles autorisées ? ☐ Oui ☒ Non

11 DUREE ET VALIDITE DE L'OFFRE

Les soumissionnaires sont engagés par leur(s) offre(s) pendant 60 jours calendaires à compter de la date limite de réception des dossiers.

12 PRESENTATION DU DOSSIER

Tous les documents constituant ou accompagnant le dossier doivent être rédigés en français. Les dossiers ne seront pris en considération qu'à la condition formelle que tous les documents demandés aient été produits au plus tard à la date limite de réception des dossiers mentionnée au présent document.

Le dossier doit être déposé sur la plateforme sécurisée : <https://achatpublic.com>.



LOURMEL
Agir ensemble pour mieux nos projets



13 DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS D'OFFRE

Les candidats disposent de 21 jours calendaires pour déposer une offre.
Aussi, la date et l'heure limites de réception des dossiers sont fixées au 25/08/2026

14 CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHE SUBSEQUENT

L'offre économiquement la plus avantageuse sera déterminée en fonction des critères pondérés énoncés, comme suit :

- **La valeur technique, comptant pour 70 %.**
- **Le prix comptant pour 30 %.**

L'Acheteur, notera chaque critère puis affectera les pondérations indiquées afin de définir une note globale. Le candidat retenu à l'issue de la réception des offres finales, est celui placé en tête du classement final.

15 NOTE TECHNIQUE MINIMALE

Les candidats sont informés qu'une note technique strictement inférieure à 70% de la note technique maximum sera considérée comme éliminatoire.

16 AUDITIONS & NEGOCIATIONS

L'Acheteur se laisse la possibilité d'attribuer le Marché après auditions et négociations avec les candidats les mieux classés.

S'il le lui apparaît nécessaire, l'Acheteur pourra organiser ces consultations selon un ou plusieurs tours. Dans ce dernier cas, à l'issue de chaque tour, il se réserve la possibilité d'éliminer un ou plusieurs participants dont les offres sont économiquement les moins avantageuses, en application des critères d'attribution définis dans le présent document.

En tout état de cause, chaque participant admis aux auditions et négociations est entendu dans des conditions d'égalité. Aucune information susceptible d'avantager un participant au détriment d'un autre n'est communiquée par le Pouvoir Adjudicateur.

17 NOTIFICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION

L'Acheteur notifiera les décisions d'attribution et de refus des offres depuis la plateforme sécurisée <https://achatpublic.com>.

18 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les soumissionnaires pourront demander des renseignements complémentaires au plus tard deux jours ouvrés avant la date limite de réception des offres.

Ces renseignements complémentaires seront adressés au demandeur. Si la réponse constitue un complément d'information, celui-ci sera transmis à chaque soumissionnaire de sorte que chacun dispose de la même information.

Les questions doivent être envoyées à la plateforme : <https://Achatpublic.com>.